


## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

<b>Commune : Fontaine-lès-Luxeuil</b>	<b>École(s) :</b>  Ecole Élémentaire Le Sylphe du Grand Bois 40, rue Marquiset 70800 FONTAINE-LES-LUXEUIL ☎ 03 84 94 80 10 🌐 prim-fontaine-les-luxeuil.ac-besancon.fr ✉ ecole.fontaine-les-luxeuil@ac-besancon.fr
<b>Date : Vendredi 8 mars 2024</b>	<b>Horaire : 17h30</b>
<b>Présents :</b> Enseignants : Mmes Laïb et Hue, MM. David, Lemort  Représentants des municipalités : M. Chassard ; Mme Antoine ; Mme David  Représentants de parents : Mmes Correia, Géhant, Hacquard, Leclerc et Nunes  Invités (associations, services médicaux, ...) : M. Ala (Appui de circonscription et PE chargé du projet EMILE) ; Mme Jodry (rééducatrice RASED); Mme Douche (directrice du périscolaire de Fontaine)	
Absent(s) excusé(s) : Mme Raba, Mme Dollois, Mme Vincent	

### Ordre du jour :

1. Évolution des effectifs depuis le dernier Conseil d'École et organisation pédagogique
2. Organisation du Temps scolaire
3. Sécurité
4. Orientation et réseau d'aide
5. Bilan des évaluations Point d'Étape en CP
6. Bilan financier de la coopérative scolaire
7. Sorties, intervenants et manifestations
8. Travaux effectués ou à effectuer
9. Questions diverses

### 1- Évolution des effectifs depuis le dernier Conseil d'École et organisation pédagogique

Les effectifs étaient de 70 élèves à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Pendant les vacances d'hiver, une élève de CE1 est arrivée de Djibouti. Cela donne  $70 + 1 = 71$  élèves.

Deux élèves (CE1 et CE2) ont déménagé de façon provisoire chez une tante pendant l'hospitalisation de la maman, une élève de CP a été orientée en ULIS école et une seconde a déménagé. Une élève de CE1 vient de quitter l'école pour déménagement de la maman. Nous sommes donc à  $71 - 5 = 66$  élèves.

Les effectifs sont répartis comme suit :

CP Mme Laïb / Mme Vincent	CE1-CE2 Mme HUE / Mme Dollois	CE2-CM1 M. David	CM1-CM2 M. Lemort	Total
14	16 (11 CE1 + 5 CE2)	17 (8 CE2 + 9 CM1)	19 (7 CM1 + 12 CM2)	66

À la prochaine rentrée, 17 élèves devraient rentrer en CP tandis que 12 passeront en sixième, ce qui permet d'établir une prévision de 71 élèves à la rentrée de septembre 2024.

Nous ne sommes pas concernés par une fermeture de classe.

Présentation du projet EMILE (Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère) par Mr Ala : Intervention tous les vendredis, pour inclure l'apprentissage de l'anglais dans d'autres domaines, en plus des heures habituelles

d'enseignement de cette matière. Participation au projet académique BESCAL (Besançon-Calgary) : échanges réguliers avec une classe de Calgary sur différents aspects comme la vie de classe, la réalisation collectives d'histoires, les échanges culturels...

## 2- Organisation du temps scolaire

La semaine à 4 jours est une dérogation qui doit être transmise au directeur académique après avis de l'IEN de circonscription afin d'être approuvée. Elle est valable pour une durée de 3 ans et doit donc être votée par le conseil d'école.

L'équipe enseignante souhaite reconduire l'organisation actuelle : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

A l'unanimité, le conseil d'école décide de reconduire l'organisation actuelle.

## 3- Sécurité

- Dans le cadre du PPMS Attentat-Intrusion, un exercice a eu lieu le vendredi 22 décembre 2023 à 15h. Son scénario était le suivant : « Tentative d'intrusion par la porte, donnant sur la place de la mairie et permettant l'accès à la salle de classe des CM1-CM2 de Mr Lemort ». Suite à une tentative d'intrusion par la classe de Mr Lemort, ce dernier a déclenché l'alarme (sonnette avertissant les classes de CP et de CE1-CE2 d'une tentative d'intrusion dans la classe des CM1-CM2), puis ces élèves se sont confinés : les issues verrouillées, les rideaux tirés, les lumières éteintes et le silence respecté. La classe des CP après avoir reçu le signal à son tour déclenché le signal via sa sonnette pour la classe des CE2-CM1. Les classes de Mr David (CE2-CM1), Mme Dollois (CE1-CE2) et Mme Laïb (CP) ont évacué le bâtiment en passant par la grille située entre notre école et l'école maternelle. L'exercice a pris fin à 15h20. Problèmes rencontrés : 1 seule clef pour ouvrir le portillon donnant sur la cour de la maternelle (à se partager entre la maternelle et l'élémentaire), élèves trop visibles lors du passage de l'élémentaire à la maternelle. En effet faire passer une cinquantaine d'élèves dans la cour prend du temps et ne se fait pas forcément dans le silence, ce qui peut alerter l'intrus qui se trouvait devant la classe de Mr Lemort. PPMS à modifier en conseil des maîtres (proposition de passage par la florithèque).
- Un exercice d'ampleur académique sera déclenché par le rectorat au moyen d'un SMS le 5 avril.

## 4- Orientation et réseau d'aide

- Depuis la rentrée du 8 janvier, Esther Jodry, enseignante spécialisée du Réseau d'Aide de St Loup prend en charge, tous les vendredis après-midi, de petits groupes d'élèves à besoins pour les faire travailler certains domaines dans lesquels ils éprouvent des difficultés.  
Ainsi, 2 CP y travaillent la mémorisation et la lecture, 3 CM1 la lecture implicite et à voix haute.
- Elle interviendra chez les CE1-CE2 (3 élèves) en lecture à partir du jeudi 21 mars.
- Mme Jodry tient à remercier les mairies de Fontaine-lès-Luxeuil et d'Hautevelle pour les moyens alloués à l'organisation du RASED.
- Patricia Roth, la psychologue scolaire du RASED, est intervenue auprès de trois élèves. 1 pour préparer une orientation SEGPA, et 2 entretiens avec les parents.
- A la fin de l'année, 12 CM2 passeront en 6ème, dont une demande d'orientation SEGPA ; la procédure de passage a déjà été entamée avec une vérification des adresses du domicile des élèves qui servira à déterminer leur collège de secteur puis les familles seront amenées à choisir le collège de leur choix (collège public de secteur, autre collège public sur dérogation ou collège privé).
- Le 6 avril au plus tard, le conseil des maîtres émettra pour l'ensemble des élèves une proposition de passage ou de redoublement (après avis de l'inspection départementale et du RASED dans ce dernier cas) qui devra être retournée par les familles à l'école.

## 5- Bilan des évaluations Point d'Étape en CP

- Après les évaluations-repères en CP-CE1 et CM1 du début d'année scolaire, une nouvelle session s'est déroulée du 15 au 26 janvier 2024 mais elle ne concernait que les élèves de CP et devait permettre d'apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture, du calcul et de la numération. L'objectif principal était ici encore de détecter les difficultés éventuelles afin de proposer aux élèves qui en auraient besoin un accompagnement plus soutenu. Ces évaluations étaient présentées à chaque élève sous la forme d'un cahier regroupant 3 séquences de Français (2 séquences collectives de 8 et 10 min et deux séquences individuelles de 2 min chacune) ainsi que 2 séquences de Mathématiques de 8 et 13 min.
- Bilan : ces évaluations reflètent bien ce qui était observé en classe. Comme point positif, on peut noter des progrès dans les domaines identifiés comme étant généralement problématiques en septembre et des retards rattrapés à ce niveau (par

exemple pour les sons produits par les lettres).

- Une réunion de liaison a été réalisée avec la maternelle pour évoquer les difficultés actuelles et établir des axes de progrès communs à poursuivre sur les années à venir.

#### 6- Bilan financier de la coopérative scolaire

- Lors du dernier conseil d'école, la coopérative scolaire disposait d'un solde excédentaire de 13 071,20 €. Depuis, les opérations suivantes ont été effectuées :

Recettes		Dépenses	
Subvention mairie	1260 €	Versement des régies d'avance classes	447 €
Recette vente de photos	1414 €	Abonnement ONE	336 €
Marché de Noël	1291,70 €	Transports	260 €
Recette vente de boules choco	486 €	Fond de caisse Marché de Noël	500 €
Recette vente de sapins	734 €	Marché de Noël	213,52 €
Recette vente objets de Noël	345 €	Achats de sapins	535,90 €
		Achats de photos	860,50 €
		Achats de boules choco	€
		Achat lots de tombola	547,33 €
		SACEM	76,78 €
		Frais de tenue de comptes	12 €
		Versement école maternelle bénéfice marché de Noël	157,31 €
		Versement Francas bénéfice marché de Noël	78,65 €
		Sortie Cinéma d'Asie	189 €
		JOCATOP	466 €
		Chuchoteurs classe CE1-CE2	51,95 €
<b>Total</b>	<b>5530,70 €</b>	<b>Total</b>	<b>4732,05 €</b>

La coopérative scolaire présente actuellement un bilan au solde positif de 14 418,61 €.

#### 7- Sorties, intervenants et manifestations

- Le 11 novembre, les élèves du CE2 au CM2 ont participé à la cérémonie commémorative de l'armistice de la 1ère guerre mondiale en chantant la Marseillaise et en lisant un texte des anciens combattants, sous la direction de M. Lemort.
- Le 1 décembre, après avoir vendu des drapeaux au bénéfice de l'AFM tout au long des deux semaines qui précédaient, l'école a participé activement au Téléthon sous la forme d'une marche sponsorisée à hauteur de 160 € par l'association Jeux d'Enfants. Les classes de cycle 2 ont parcouru 3,5 km tandis que les plus grands ont dépassé les 6 km.
- Fin décembre, tous les élèves de l'école ont assisté à la projection d'un film de Noël à l'Espace Molière de Luxeuil : « L'incroyable Noël de Shaun le mouton » pour les CP et CE1-CE2 et « Le grand magasin » pour les CE2-CM1 et CM1-CM2. Nous remercions l'association Jeux d'Enfants d'avoir financé ces projections.
- Le 16 décembre également, un marché des écoles et du périscolaire s'est tenu à la salle polyvalente.
- Le festival du cinéma d'Asie nous a permis cette année d'assister à deux films :
  - "Mirai, ma petite sœur", pour les CP et CE1-CE2.
  - "Dounia et la princesse d'Alep", pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.
- Une action M'T Dents (hygiène dentaire) a eu lieu le 19 janvier pour la classe de CP.
- Un carnaval des écoles et du périscolaire, dont le thème retenu est « les continents » pour l'élémentaire, s'est tenu aujourd'hui 8 mars à la salle polyvalente.

Nous remercions les parents et l'association Jeux d'Enfants d'avoir confectionné des beignets et préparé des boissons.

- Un loto est organisé par l'association Jeux d'Enfants le dimanche 17 mars. Une partie des bénéfices sera pour l'école et permettra la décoration d'un mur de la cour de récréation. Les fonds qui n'ont pu être utilisés l'an dernier serviront certainement à financer une sortie pour les élèves de la maternelle et de l'élémentaire (sortie encore en réflexion avec l'association).
- Une tombola au bénéfice des écoles sera organisée après les vacances de printemps. Une fête des écoles aura lieu le 28 juin.
- Projet TER :

- Un concours d'identité du TER a été organisé. Le TER signifie « Territoire Éducatif Rural », il regroupe les différentes écoles rattachées au collège de Saint-Loup (Conflans sur Lanterne, les 2 écoles de Fontaine, les 3 écoles de Saint-Loup, Magnoncourt et Bouligney). Il existe seulement 2 TER en Haute Saône (Saint-Loup et Jussey). Distribution de la plaquette de présentation du TER. Dans ce cadre, des budgets sont alloués pour réaliser différentes actions communes (artistiques, culturelles, sportives...).

Présentation des résultats : Mathis Géhant est arrivé deuxième au concours de logo, et la classe de Mr Lemort est arrivée 3<sup>ème</sup> au concours de slogan.

Le TER s'appelle : le TER de la Semouse, le slogan est « Tous Ensemble, le TER nous Rassemble ». Tous les élèves ayant participé seront récompensés.

- Nous vous avons fait passer cette semaine, une feuille de réservation concernant une action subventionnée par le TER : c'est une action à destination à la fois des parents et des enfants. Un professeur chercheur en neurosciences animera une conférence débat pendant 1h au collège de Saint-Loup et un spectacle de cirque sera proposé pour les enfants sur le même temps. La réservation est obligatoire car le nombre de places sera limité (date limite de réservation le 25 mars). Cet événement aura lieu le 8 avril de 17h à 18h.

Certains parents soulèvent les difficultés pour participer à cette conférence en raison des horaires.

- Le jeudi 21 mars, toutes les classes de l'école réaliseront des ateliers et une représentation de cirque avec la compagnie qui réalise ce spectacle.
- Le 7 mars, les CM1-CM2 ont bénéficié d'une intervention de Mme Bilquey sur le thème des réseaux sociaux et du cyberharcèlement.
- Une exposition d'arts plastiques sera réalisée par les écoles du TER les 14 et 15 juin, elle se tiendra au château Bouly à Saint-Loup sur Semouse. Comme l'an dernier, l'école de Fontaine y participera.
- Une intervention du Syctom démarrera avant les vacances de printemps et concernera toutes les classes de l'école pour travailler sur différents thèmes tels que le recyclage des déchets, la réalisation d'un compost.... Cette action rentre dans le cadre d'un projet futur d'aménagement de la florithèque proche de l'école.
- Le 5 avril, opération nettoyage du village comme les années précédentes.

## 8- Travaux effectués ou à effectuer

- Nous remercions la mairie pour le financement et les travaux réalisés pour le changement du VPI dans la classe de CM1-CM2.
- Afin de réduire des coûts conséquents, la mairie souhaite remplacer le papier servant à s'essuyer les mains après le lavage par un sèche-mains électrique.

## 9- Questions diverses

- **La mairie souhaitait savoir pourquoi l'école avait refusé la résidence d'artiste proposée l'an passé en partenariat avec le théâtre Edwige Feuillère.**

**Réponse : comme nous étions déjà engagés dans bon nombre de projets, nous avons refusé celui-ci car jugé trop conséquent en terme de volume horaire, tout en précisant que nous l'accepterions dans pour les années futures.**

- Des parents d'élèves de CM2 ont fait part de leur inquiétude concernant les futurs groupes de niveaux en français et en mathématiques l'an prochain au collège.
- Suite à une demande précédente des parents, la mairie s'est renseignée auprès des services concernés et confirme l'impossibilité de la mise en place d'un ramassage scolaire pour les enfants résidant à la Motte, notamment en raison d'un coût conséquent (27 000 €) pour la commune.

La séance est levée à 19 h 30.

Signatures

La présidente de séance, Lorinne Hue

Le secrétaire de séance, Thomas Lemort

